

QU'EST-CE QU'UN RAM ?

Les relais assistants maternels (RAM) ont été créés par la Caisse Nationale d'Allocations familiales en 1989. Ce sont des dispositifs agréés et soutenus financièrement par les CAF.

Un Relais d'Assistants Maternels est un lieu ressource: information, accueil et rencontre au service des parents, futurs parents, candidates à l'agrément ainsi qu'aux assistants maternels et gardes à domicile.

C'est un service gratuit et agréé visant à développer et valoriser l'accueil du jeune enfant au domicile des assistants maternels.

On y reçoit les professionnels et les jeunes enfants qui leur sont confiés pour des temps d'animation.

C'est également un lieu d'écoute et de médiation respectant le principe de neutralité.

Le RAM n'est pas l'employeur des assistants maternels ni un syndicat ou tout autre organisme spécialisé dans le droit du travail.

Contact :

Sandra FERON

Tél : 06.20.88.70.78.

Mail : ramdebaisieux@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Permanences téléphoniques :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 11h à 12h30 et de 13h à 16h30

Permanences physiques (sur rendez-vous) :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 13h à 16h30

Animations sur inscription (tel ou mail) :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 9h30 à 11h00



RELAIS ASSISTANT MATERNEL DE BAISIEUX

- ➔ Parents
- ➔ Enfants
- ➔ Assistants maternels
- ➔ Gardes à domicile
- ➔ Candidats à l'agrément...

Le R.A.M vous accueille

LES MISSIONS DU RAM

Auprès des parents

Il s'agit de les **informer** sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant.

Mettre en relation l'offre et la demande d'accueil en leur proposant un listing répertoriant les assistantes maternelles susceptibles d'accueillir leur enfant.

Les **accompagner** dans leurs démarches en tant qu'employeurs et préparer au mieux l'accueil de l'enfant. La relation parent-assistant maternel est une relation de partenaire auprès de l'enfant, mais elle est aussi une relation professionnelle employeur – salarié.

Ainsi, dans l'intérêt de l'enfant, échanger entre assistant maternel et parent, sur le projet d'accueil de l'enfant permet de déterminer la prise en charge la plus adaptée et de s'engager en confiance mutuelle.

L'accueil des parents se fait sur rendez-vous lors de plages horaires prévues à cet effet.

L'information peut également être délivrée lors de permanences téléphoniques.

Auprès des assistants maternels

Le RAM **offre** aux assistants maternels **un lieu et un cadre de rencontre** propice aux moments d'**échanges** et de **réflexions** concernant leurs **pratiques professionnelles**.

Ce lieu offre donc aux assistants maternels la possibilité **de développer et de valoriser leur profession** notamment en enrichissant le côté ludique qu'ils dispensent aux enfants.

C'est un **lieu ressource** qui délivre également une **information « générale » en matière de droit du travail** et qui les **oriente** vers des interlocuteurs privilégiés.

L'accueil des professionnels se fait aussi en dehors des temps d'activités, sur rendez-vous lors de plages horaires prévues à cet effet.

L'information peut également être délivrée lors des permanences téléphoniques.

Auprès des enfants

Le RAM propose des temps d'animation divers pour lesquels les assistants maternels doivent s'inscrire soit par mail soit par téléphone.

En effet, dans un souci de qualité des animations, un planning mensuel est proposé afin de permettre à tous d'en profiter.

Le RAM participe à la socialisation des enfants accueillis chez les assistants maternels.

Les animations sont adaptées en fonction du développement global de l'enfant et du nombre d'enfant.

Les temps d'accueil collectif proposés au RAM sont variés: motricité, éveil sensoriel, langage, imaginaire, créativité, lecture, peinture, etc.

L'enfant qui vient au relais reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne (les RAM ne sont pas des structures d'accueil collectif).
